



# Rapport annuel 2010

## 1. Activités de la commission

La Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) est la commission spécialisée de la Confédération pour les questions concernant la protection du patrimoine culturel et l'archéologie. Elle conseille les départements sur toutes les questions fondamentales relatives à la protection du patrimoine culturel et à l'archéologie, et coopère à l'application de la Loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN) ainsi qu' à l'élaboration et à la mise à jour des inventaires des objets d'importance nationale. Elle établit des expertises portant sur des questions de protection du patrimoine et de l'archéologie à l'intention des autorités fédérales et cantonales. Elle donne son avis à la demande de l'OFC, sur des requêtes d'aides financières dans le domaine de la conservation des monuments historiques, encourage les travaux de base et suit les nouveaux développements en matière de protection du patrimoine et de l'archéologie. Elle collabore et entretient des échanges scientifiques avec tous les milieux intéressés.

Toutes les explications relatives à l'organisation de la conservation des monuments et de l'archéologie en Suisse, aux tâches de la Commission fédérale des monuments historiques et à l'organisation de celle-ci sont contenues dans les rapports annuels 2003 et 2008. Elles restent valables et nous y renvoyons le lecteur. *La loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN), l'ordonnance sur la protection de la nature et du paysage (OPN)* sont, avec son *Règlement*, les bases légales sur lesquelles reposent les procédures de travail de la commission.

Pendant l'année sous rapport, la commission a siégé à six reprises (les 26.02, 30.04, 01.07, 27.08, 22.10 et 10.12.2010) ; elle a validé 27 expertises et préavis.

## 2. Composition de la commission

La commission se composait comme suit en 2010 :

|                           |  |               |    |
|---------------------------|--|---------------|----|
| <b>Président :</b>        |  |               |    |
| Nott Caviezel             | Dr ès lettres, historien de l'art et de l'architecture, rédacteur en chef  | Berne         | BE |
| <b>Vices-présidents :</b> |  |               |    |
| Jacques Bujard            | Dr ès lettres, archéologue, Conservateur des monuments du canton de Neuchâtel                                      | Neuchâtel     | NE |
| Stefan Hochuli            | Dr ès lettres, archéologue, responsable du Service des monuments historiques et de l'archéologie du canton de Zoug | Hünenberg-See | ZG |

|                      |  |                 |    |
|----------------------|--|-----------------|----|
| <b>Membres :</b>     |  |                 |    |
| Michèle Antipas      | Architecte dipl. EPFL, conservatrice adjointe du canton de Vaud  | Lausanne        | VD |
| Peter Baumgartner    | Architecte, resp. sup. du Service des monuments historiques du canton de Zurich                                    | Zurich          | ZH |
| Jürg Conzett         | Ingénieur du bâtiment ETH/SIA  | Coire           | GR |
| Leza Dosch           | Dr ès lettres, historien de l'art  | Coire           | GR |
| Pia Durisch          | Architecte ETH/SIA/FAS   | Lugano-Massagno | TI |
| Brigitte Frei-Heitz  | Lic. ès lettres, historienne de l'art, responsable du Service des monuments historiques du canton de Bâle-Campagne | Pratteln        | BL |
| Eduard Müller        | Lic. ès lettres, historien de l'art, conservateur du canton d'Uri  | Seelisberg      | UR |
| Isabelle Rucki       | Dr ès lettres, historienne de l'art  | Zurich          | ZH |
| Doris Warger         | Conservatrice/restauratrice SCR  | Frauenfeld      | TG |
| Karin Zaugg Zogg*    | Lic. ès lettres, historienne de l'art, conservatrice des monuments de la Ville de Bienne                           | Ligerz          | BE |
| Bernard Zumthor      | Dr ès lettres, historien de l'art et de l'architecture   | Genève          | GE |
| <b>Secrétariat :</b> |  |                 |    |
| Vanessa Achermann    | Lic. ès lettres, historienne de l'art et de l'architecture   | Berne           | BE |

\* Karin Zaugg Zogg est également membre de la CFNP depuis le 1.1.2009

### 3. Questions de fond

#### **Le « Message culture », engagement de la Confédération dans le domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques, mise en œuvre de la RPT**

Constitué au printemps 2009 par le directeur de l'OFC, M. Jean-Frédéric Jauslin, le « Groupe de réflexion » (GdR), dont ont fait partie également, à titre personnel, Nott Caviezel et Stefan Hochuli, a siégé à plusieurs reprises pendant l'année sous rapport. Le GdR avait pour objectif d'aider l'OFC à élaborer une mise en œuvre judicieuse et pratique de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) dans le domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques (PCMH). Il a surtout été question de la forme à donner aux conventions-programmes qui seront passées avec les cantons pour la période de 2012 à 2015. Le GdR a également discuté des besoins financiers du PCMH, besoins qui avaient été chiffrés dans une étude commanditée à l'externe par l'OFC. Il serait souhaitable que le message culture 2012 à 2015 les prenne en compte.

### 4. Expertises et préavis

La CFMH a rendu en 2010 les expertises et les prises de position suivantes :

| Cant. | Commune  | Objet                            | À l'intention de  | Terminé  |
|-------|----------|----------------------------------|---|----------|
| JU    | Delémont | Chapelle du Vorbourg             | Tribunal cantonal de la République et du canton du Jura                     | 29.01.10 |
| ZH    | Zurich   | Archéologie : parking de l'Opéra | Direction des travaux publics du canton de Zurich, Office des affaires com- | 11.03.10 |

|     |                      |  |   |          |
|-----|----------------------|--|---|----------|
|     |                      |  | munales et de l'organisation du territoire, Archéologie et monuments historiques                                    |          |
| BE  | Berne                | Archéologie: périmètre du Tiefenau   | Direction de l'instruction publique du canton de Berne, Office de la culture  | 11.03.10 |
| BE  | Hagneck              | Centrale hydro-électrique  | Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, Office des eaux et des déchets    | 23.03.10 |
| ZH  | Wädenswil            | Villa Flora  | Direction des travaux publics du canton de Zurich, Office des affaires communales et de l'aménagement du territoire | 15.04.10 |
| *BE | Hagneck              | Centrale hydro-électrique, résultats des travaux du jury                           | Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du cant. de Berne, Office des eaux et des déchets     | 07.05.10 |
| *AI | Appenzell            | Evaluation de la maison paysanne « Blattenheimat »                                 | Service du feu, Appenzell   | 07.05.10 |
| *TG | Arbon                | Nouvelle route cantonale, recours Breitenhof                                       | Département des travaux publics et de l'environnement du canton de Thurgovie, Service juridique                     | 09.06.10 |
| *BE | Hagneck              | Centrale hydro-électrique, modification du projet, projet lauréat                  | Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, Office des eaux et des déchets    | 09.06.10 |
| *JU | Pleigne (Löwenbourg) | Ancien prieuré, capteurs solaires photovoltaïques                                  | République et Canton du Jura, Office de la culture  | 08.07.10 |
| GL  | Ennenda              | Ancien entrepôt des CFF  | Canton de Glaris, service des monuments historiques et des sites bâtis  | 08.07.10 |
| AG  | Baden                | Agrandissement et restauration du Kurtheater                                       | Canton d'Argovie, Service culturel  | 15.07.10 |
| *BE | Hagneck              | Centrale hydro-électrique  | Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, Office des eaux et des déchets    | 30.08.10 |
| BE  | Nidau/Bienne         | Expo-Park  | Office de la culture du canton de Berne   | 01.09.10 |
| SZ  | Innerthal            | Schräblichbrücke   | Office de la culture du canton de Schwyz, Service des monuments historiques   | 09.09.10 |
| *LU | Sursee               | Nouvelle construction et assainissement Oberstadt 24 et 26                         | Service des monuments historiques du canton de Lucerne  | 15.09.10 |
| *BE | Mühleberg / Gümmenen | Viaduc sur la Sarine entre Mauss et Gümmenen                                       | Réseau BLS SA   | 16.09.10 |
| AG  | Baden                | Gare   | Chancellerie du canton d'Argovie, Service juridique du Conseil d'Etat   | 11.11.10 |
| AG  | Niederlenz           | Bâtiment administratif avec la maison du concierge dans la zone industrielle Hetex | Tribunal administratif du canton d'Argovie  | 12.11.10 |
| GR  | St. Moritz           | Périmètre de la gare des Chemins de fer rhétiques                                  | OFC   | 18.11.10 |
| BE  | Kirchlindach         | Cité de Halen, Herrenschwanden   | Direction de l'instruction publique du canton de Berne, Service des monuments historiques                           | 25.11.10 |

|    |                 |   |  |          |
|----|-----------------|---|--|----------|
| GR | Preda / Spinass | Travaux de rénovation du tunnel de l'Albula | OFC  | 23.12.10 |
| SG | Saint-Gall      | Schwertgasse 15                             | Tribunal administratif du canton de Saint-Gall | 27.12.10 |

\* Expertises menées en commun avec la CFNP

*A propos de l'expertise de la cité de Halen, Herrenschwanden* : La CFMH est souvent sollicitée au niveau fédéral ou cantonal pour effectuer des expertises ou émettre des préavis sur des problèmes ou des controverses, traitées parfois devant des tribunaux, nécessitant un avis autorisé supplémentaire et indépendant. Il arrive aussi que la Commission soit impliquée dans des procédures et des activités de conseil bien avant l'étude du projet. Une intervention anticipée est particulièrement judicieuse quand des mesures architecturales sont prévues sur des monuments importants et qu'une stratégie patrimoniale n'est pas encore définie, par exemple parce que l'objet pose des questions de conservation ou de protection nouvelles et complexes.

En réponse à une demande du Service des monuments historiques du canton de Berne, la Commission a étudié la cité de Halen ; ce faisant, elle a agi conformément à son mandat qui l'autorise à se prononcer sur des questions de conservation patrimoniale et à promouvoir le travail de réflexion de fond. Cet ensemble résidentiel réalisé entre 1959 et 1961 par l'Atelier 5 dans les environs de Berne a valeur d'exemple au plan international. Suivant la leçon de Le Corbusier et des classiques modernes, les architectes ont élaboré un ensemble rigoureusement structuré censé offrir à ses habitants individualité et communauté, architecture rationnelle et nature intacte. Halen fait l'objet d'une protection étendue, et les mesures de conservation doivent prendre en compte différents paramètres : son importance nationale et internationale, l'intérêt légitime de la collectivité pour sa préservation et les intérêts particuliers de ses habitants-propriétaires. A travers une expertise détaillée, la Commission s'est prononcée sur des problèmes essentiels, a défini les objectifs de la protection et répondu à une série de questions concrètes touchant des travaux de rénovation énergétique. Elle a aussi formulé des recommandations et des règles (extérieur et environnement, structure, typologie et circulation, cloisonnements, sanitaires, cuisines, isolation, assainissement du béton).

Vu l'importance incontestée de l'ensemble, la CFMH a recommandé d'élaborer une documentation détaillée sur la base de recherches en archives et d'analyses sur place. Un tel ouvrage inventorierait également des travaux déjà réalisés, donnerait un instantané de l'état physique des constructions, intégrerait les relevés portés sur les plans de base ou réalisés plus tard et, au cas par cas, les sondages. Il offrirait ainsi la garantie que d'un point de vue patrimonial, les mesures prises à l'avenir seront au niveau de l'importance internationale de cette réalisation emblématique de l'architecture suisse de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Les expertises suivantes étaient en cours à la fin de l'année :

| <b>Cant.</b> | <b>Commune</b> | <b>Objet</b>  | <b>A l'intention de</b>   |
|--------------|----------------|---|---|
| *BE          | Bienne         | Neuengasse 5, antenne de téléphonie mobile                | Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne                                |
| *VD          | Morges         | Avant-projet de parking souterrain sous les quais         | Section Monuments et Sites du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique du canton de Vaud                     |
| BE           | Lauterbrunnen  | Station Eigergletscher                                    | Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne                                |
| *BE          | Hagneck        | Centrale hydro-électrique                                 | Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du cant. de Berne, Office des eaux et des déchets |
| *TG          | Frauenfeld     | Walzmühle et Stammerau                                    | Service des monuments historiques du canton de Thurgovie  |
| SO           | Dornach        | Goetheanum, sculpture en bois et modèle de Rudolf Steiner | Service de l'archéologie et des monuments historiques du canton de Soleure                                      |

|     |              |   |   |
|-----|--------------|---|---|
| *BE | Kirchlindach | Halenbrücke, antenne de téléphonie mobile | Tribunal administratif du canton de Berne |
|-----|--------------|---|---|

## 5. Autres prises de position

La CFMH a rendu en 2010 les autres prises de position suivantes :

| Objet  | À l'intention de                     | Terminé  |
|--|--------------------------------------|----------|
| Consultation sur la Convention d'Aarhus et sur la loi sur la protection de l'environnement | Office fédéral de l'environnement    | 04.02.10 |
| Programme de consolidation et réexamen des tâches de la Confédération 2011 à 13            | Administration fédérale des finances | 31.05.10 |
| *Conséquences des arrêts du tribunal sur l'ISOS  | Conseil d'Etat du canton de Zoug     | 15.06.10 |
| Audition du « Message culture » 2012 à 2015  | CF Didier Burkhalter                 | 23.11.10 |

\* en commun avec la CFNP

*A propos de la consultation sur le « Message culture » 2012 à 2015 :* Invitée à prendre part à la consultation sur le message culture, la CFMH s'est exprimé plus spécifiquement sur le domaine du PCMH. Elle a surtout demandé à ce que le « Message culture » prévoie de couvrir les besoins financiers minimaux de 120 millions de francs, besoins attestés de divers côtés, afin que la Confédération puisse assumer de manière crédible et efficace les tâches conjointes au sens de la LPN. Elle a encore relevé la grande importance de l'action des experts fédéraux et de la CFMH, expressément nommée dans la LPN, et souligné la nécessité d'en faire une mention appropriée dans le « Message culture ».

## 6. Inventaires

### **Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS)**

(Bundesinventar der schützenswerten Ortsbilder der Schweiz (ISOS)/ Inventario federale degli insediamenti svizzeri da proteggere)

Le bureau de l'ISOS qui, sous la direction de Sybille Heusser, était chargé depuis 1973 de la rédaction de l'Inventaire, a été dissout le 31.03.2010. Marcia Haldemann, de la section du Patrimoine culturel et des monuments historiques de l'Office fédéral de la culture, en a pris la direction générale depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010. inventare.ch GmbH assure le volet technique de l'ISOS. S. Heusser continue de soutenir l'OFC dans le cadre d'un mandat de conseil. Jusqu'à maintenant, l'inventaire fédéral a été examiné, mis à jour et publié dans 17 cantons. Le travail sur le terrain s'est concentré en 2010 sur l'actualisation des cantons de Saint-Gall (Fürstenland), Zurich et Vaud.

L'OFC a commencé en 2010 la mise au point d'une déclaration sur les conséquences de l'arrêt du tribunal fédéral (BGE 135 II 209) du 01. 04. 2009 concernant le cas « Rüti ». Cet arrêt insiste sur le caractère contraignant de l'ISOS lors de l'exécution de tâches communales et cantonales. Le texte en préparation se propose d'expliquer comment l'inventaire fédéral doit être pris en compte à l'échelon cantonal et communal. Il sera présenté vraisemblablement à l'été 2011 .

### **Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)**

(Bundesinventar der historischen Verkehrswege der Schweiz (IVS)/ L'inventario federale delle vie di comunicazione storiche della Svizzera)

L'ordonnance concernant l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (OIVS) est entrée en vigueur le 01.07.2010. Elle règle la protection des voies de communication historiques d'importance nationale recensées dans l'inventaire fédéral et les prestations de la Confédération en la matière. Elle assure la préservation et l'entretien des voies de communication historiques et encourage leur utilisation touristique appropriée. Les objets d'importance nationale recensés dans l'inventaire conservant une substance historique visible (classés en deux catégories : « Tracé historique avec

beaucoup de substance » et « Tracé historique avec substance ») sont protégés. Les voies de communication historiques d'importance nationale dépourvues de substance ou n'en ayant que peu, mais dont le tracé est encore lisible aujourd'hui, ne font pas partie de l'inventaire fédéral ; cela vaut aussi pour les nombreux objets que les cantons classent comme ayant une importance régionale ou locale. En raison de son volume hors du commun, l'ensemble des documents relatifs à l'inventaire fédéral ne se trouve pas dans le Recueil officiel du droit fédéral, mais, et c'est très exceptionnel s'agissant d'une publication juridique, n'est publié que sous forme électronique sur Internet (<http://ivs-gis.admin.ch/>).

A la demande du tribunal administratif du canton de Berne en automne 2010, la CFNP et la CFMH ont rédigé en commun une expertise relative à une antenne de téléphonie mobile sur le Halenbrücke près de Berne. Il s'agit de la première expertise effectuée par les deux commissions concernant exclusivement un objet de ce troisième inventaire fédéral.

### **Inventaire suisse des installations à câbles**

(Schweizer Seilbahninventar / Inventario svizzero degli impianti a fune)

L'expérience réalisée sur les deux installations d'Oberdorf–Weissenstein et de Kandersteg–Oeschinensee a démontré à la CFMH qu'un aperçu global des installations historiques importantes en Suisse faisait défaut. Les évaluations devaient se faire de cas en cas et en raison du déficit de connaissances la valeur des installations n'était souvent reconnue que tardivement. C'est pourquoi en 2007, la Commission a émis l'idée d'élaborer un inventaire complet offrant une appréciation systématique de la valeur technique et historique des installations à câbles suisses et simplifiant les procédures à venir. En conséquence de quoi, l'OFC a décidé la création de cet inventaire. Le groupe de suivi comprenait, outre des représentants de l'Office fédéral des transports, des Remontées mécaniques suisses et du Concordat intercantonal sur les téléphériques et les téléskis (CITT), deux membres de la commission, Bernhard Furrer et Nina Mekacher.

Ce travail prit beaucoup plus de temps que prévu, mais à bien des points de vue, le résultat présenté fait figure d'exemple à suivre : on y trouve le relevé global des différents types de transport par câbles, l'élaboration et l'application de critères de sélection rigoureux ainsi qu'un programme de numérisation qui permet un accès aisé. L'inventaire comprend 67 installations d'importance nationale, 44 installations d'importance régionale et 18 installations récentes.

L'inventaire suisse des installations à câble sera terminé dans le courant de l'année 2011 ; sa publication se fera sous forme électronique et sur papier. La CFMH remercie très cordialement Bernhard Furrer et Nina Mekacher de leur infatigable engagement dans le groupe de suivi, qui s'est prolongé au-delà de la période où ils étaient respectivement président et secrétaire de la Commission.

## **7. Représentations de la CFMH, contacts**

En 2010, la CFMH était représentée dans les commissions et organes suivants :

| <b>Commission/organe</b>   | <b>Représentant(e) CFMH</b>    | <b>En qualité de</b>  |
|--|--------------------------------|---|
| ICOMOS / NIKE Groupe de travail Formation continue en archéologie, conservation des monuments historiques, restauration et technologie | Peter Baumgartner              | Président du groupe de travail en vue de la préparation des colloques |
| Fondation pour l'encouragement de la conservation du patrimoine bâti   | Brigitte Frei-Heitz            | Membre du conseil de fondation  |
| Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS)  | Leza Dosch                     | Comité d'évaluation   |
| Inventaire des transports à câbles   | Bernhard Furrer, Nina Mekacher | Membres du groupe d'accompagnement                                    |
| Curatorium « les maisons rurales de Suisse »   | Christian Renfer               | Membre du Curatorium  |

|  |               |                      |
|--|---------------|----------------------|
| Formation postgrade dans le domaine de la conservation et nouvelle affectation des monuments historiques à la HES de Berne, École supérieure de technique et d'architecture (HTA-BE) | Nott Caviezel | Conseil scientifique |
| Comité suisse de la protection des biens culturels   | Doris Warger  | Membre               |

Remarques :

*ICOMOS / NIKE Groupe de travail Formation continue en archéologie, conservation des monuments historiques, restauration et technologie* : en 2010, le groupe de travail a mis sur pied deux colloques. Le premier s'est tenu au printemps à Soleure, en collaboration avec Domus Antiqua Helvetica (DAH), sous le titre « Wohnen im Baudenkmal ». Quelque 150 membres de DAH et des invités ont suivi avec grand intérêt les différentes conférences, celle notamment de Jacques Bujard, membre de la CFMH. Également bien suivi, le second colloque, consacré au sujet « Netzwerk Kulturlandschaft » s'est tenu à Fribourg les 29 et 30 octobre 2010. Nott Caviezel en a assuré la présidence. D'intenses négociations ont eu lieu pendant l'année sous rapport entre le groupe de travail et l'OFC. L'OFC apportera un soutien financier et en personnel aux colloques de formation qui seront organisés à l'avenir sous le label ICOMOS / NIKE / OFC.

*Comité d'évaluation permanent de l'ISOS* : en septembre 2010, le comité d'évaluation permanent de l'ISOS a fait place à un nouvel organisme. La CFMH remercie Leza Dosch qui y siégeait en son nom.

*Comité suisse de la protection des biens culturels CSPBC* : une des tâches du Comité est, en étroite collaboration avec les cantons et avec la section de la protection des biens culturels de l'OFPP, de tenir à jour l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale dans ses remaniements périodiques. La troisième édition est parue pendant l'année sous rapport et a été présentée le 27 mai 2010 à l'occasion d'une petite cérémonie.

### Représentations dans des colloques

Organisé par l'Association suisse des historiens et historiennes de l'art (ASHHA), le « Premier congrès suisse d'histoire de l'art » s'est tenu à Berne du 2 au 4 septembre 2010 en présence de plusieurs centaines de participants venus de Suisse et de l'étranger. La CFMH (Nott Caviezel), ICOMOS Suisse (Eduard Müller) et la CSCM (Niklaus Ledergerber) se sont associés pour organiser l'une des 12 sections, et c'est Edouard Müller qui en a dirigé les débats. Le public était nombreux pour écouter une série intéressante de conférences sur la protection des sites bâtis (Moritz Flury), la conservation des jardins (Brigitte Frei-Heitz), la gestion de la modernité de l'après-guerre (Michael Hanak) et sur des questions de fond touchant la restauration selon la Charte de Venise (Dave Lüthi). Nott Caviezel a prononcé la conférence en plénum.

### 8. Consultantes et consultants

La Commission a recours à des personnes extérieures pour le traitement de questions techniques très spécifiques que ses membres ordinaires ne sont pas en mesure d'aborder avec les compétences nécessaires. Les consultants permanents prévus pour ces tâches sont utilisés de cas en cas lors d'expertises ou de préavis. Consultants permanents en 2010 :

|                     |   |                                 |
|---------------------|---|---------------------------------|
| Hans-Peter Bärtschi | Dr ès sciences techniques, arch.<br>dipl. EPF/SIA | Patrimoine industriel et minier |
| Ernst Baumann       | Ing. civil HTL/STV                                | Physique et acoustique des      |

|                    |                                   |                                  |
|--------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
|                    |                                   | constructions                    |
| Rudolf Bruhin      | Expert en orgues                  | Orgues                           |
| Eugen Brühwiler    | Prof. Dr, ing. civil EPF/SIA      | Statique des constructions       |
| Guido Hager        | Architecte paysagiste FSAP        | Conservation des jardins         |
| Anne de Pury-Gysel | Dr es lettres, archéologue        | Archéologie romaine              |
| Lukas Högl         | Dr sc. techn., arch. dipl. EPFZ   | Fortifications et châteaux forts |
| Paul Raschle       | Dr sc. nat., biologiste           | Biologie                         |
| Enrico Riva        | Prof. Dr en droit                 | Questions juridiques             |
| Stefan Trümpler    | Dr ès lettres, historien de l'art | Vitrail                          |

## 9. Collaboration avec la CFNP, l'OFC et l'OFROU

Comme ce fut le cas ces dernières années, les contacts et la collaboration avec la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, en particulier avec son président Herbert Bühl et son secrétaire Fredi Guggisberg ont été très étroits. Neuf expertises et préavis ont concerné les deux commissions. Une délégation regroupant des membres de l'une et de l'autre prépare des rapports communs, ce qui permet de réunir en un seul document les points de vue spécifiques à chacune d'elle.

Les expertises et prises de position communes ont été systématiquement coordonnées au niveau d'un secrétariat unique et discutées lors des séances des deux commissions. Le fait que chaque secrétariat participe aux séances de l'autre commission facilite l'échange d'informations et contribue à une coopération efficace entre la CFMH et la CFNP. Karin Zaugg Zogg est en outre membre des deux commissions. Nous adressons ici des remerciements particuliers à Fredi Guggisberg, secrétaire de la CFNP.

La CFMH travaille en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la culture, en particulier avec la section Patrimoine culturel et monuments historiques. Johann Mürner, le chef de section, et Ivo Zemp, responsable des expertises et des conseils, participent régulièrement aux séances de la Commission en apportant les acquis et les expériences de la Section. Ils peuvent ainsi être informés à la source des discussions au sein de la Commission. De cas en cas, des échanges ont réuni, directement à l'OFC, le président et la secrétaire de la Commission et le chef de la Section ou les collaborateurs concernés par les questions abordées.

La bonne collaboration avec l'administration fédérale s'étend à d'autres offices. On mentionnera tout particulièrement les contacts étroits avec l'Office fédéral des routes (OFROU), notamment avec Hans Peter Kistler, dans le contexte de l'inventaire des voies de communication historiques.

Berne, 10 juin 2011

Commission fédérale des monuments historiques

Dr. Nott Caviezel  
Président

lic. phil. Vanessa Achermann  
Secrétaire